



25 / 04 / 08

## BULLETIN SPÉCIAL

### Participez-vous aux Journées ?

Les Journées de la culture représentent une occasion unique de mettre en valeur la vie artistique et culturelle locale. En participant aux Journées de la culture, vous appuyez vos artistes, vos artisans et tous ceux et celles qui s'engagent dans cet événement rassembleur.

Culture pour tous et le réseau Les Arts et la Ville vous invitent à participer à la 12<sup>e</sup> édition des Journées de la culture les 26, 27 et 28 septembre prochains.

Profiter de l'événement pour :

- Planifier des activités spéciales avec des artistes et des organismes culturels.
- Pavoiser les rues, afficher votre engagement pour le développement culturel.
- Faire un lancement officiel à l'hôtel de ville.
- Offrir un service de transport gratuit.

Soyez créatifs... Sortez des sentiers battus... Bien d'autres choses peuvent être imaginées! **Accédez au formulaire de participation.**

De plus, nous vous invitons à joindre le mouvement national de déclaration municipale des Journées de la culture en proclamant le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants Journées de la culture comme l'ont déjà fait 191 municipalités depuis 2007. **Consultez le répertoire.**



En adoptant la résolution, votre municipalité témoigne de sa volonté de participer à ce grand événement national de démocratisation culturelle. Vous posez également un geste symbolique, rendant manifeste, dans l'espace public, l'attachement que vous portez à l'identité culturelle de votre collectivité.

Vous trouverez, ci-dessous, un modèle de résolution dont l'énoncé reconnaît la culture comme facteur d'identité et de qualité de vie, tout en rappelant l'importance des valeurs de démocratisation de la culture qui guident l'action des municipalités.

---

## Comment joindre le mouvement ?

1. Téléchargez le modèle de résolution:

**Version Word**  ou **Version PDF** 

2. Soumettez la résolution à votre conseil municipal ou au conseil d'administration de votre MRC.

3. Retournez une copie de la résolution adoptée **avant le 30 juin 2008** à **info@arts-ville.org** ou par la poste à :

Les Arts et la Ville  
870, de Salaberry, bureau 107  
Québec (Québec) G1R 2T9

Pour avoir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

Culture pour tous : 1 866 734-4411

Les Arts et la Ville : 418 691-5473

*L'adoption de la résolution n'est liée à aucun engagement financier.*

**Peut-être avez-vous déjà adopté cette proposition et n'êtes pas encore inscrit ?  
Faites-le nous savoir.**



**S'abonner au bulletin le réseau | Consulter les archives**  
**Nous joindre ou nous transmettre vos infos culturelles | Se désabonner**

Le réseau Les Arts et la Ville reçoit le soutien de :



**LES MEMBRES DU RÉSEAU**